

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juillet 2021

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réunie le 3 juillet 2021 à 14 heures dans les locaux de l'aéroclub ULM 60, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal CHAGNON, président de l'Association.

Avant d'ouvrir la séance, un appel a été réalisé. Sur un total de 72 personnes inscrites à l'aéroclub à la date du 30 juin 2021, 44 ont un droit de vote (les 14 membres actuels du CSA Vol Moteur de la BA110 Creil ne comptant que pour une voix, plus 15 inscrits il y a moins de 6 mois qui n'ont donc pas encore de droit de vote).

Avec un total de 23 membres votants présents et 6 pouvoirs, le quorum est atteint et l'assemblée générale a été déclarée ouverte à 14h05.

ORDRE DU JOUR

1. Vote des nouveaux statuts

Pascal Chagnon a débuté la séance en adressant à tous quelques paroles de bienvenue, et a présenté l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

1. Vote des nouveaux statuts

Compte tenu de la crise sanitaire, des restrictions de déplacements et des couvre-feu adoptés par le gouvernement, il a été envisagé d'organiser des réunions en distanciel avec vote à distance afin de garantir la continuité de fonctionnement de l'aéroclub. Hors cela n'était pas prévu dans nos Statuts, et seule une mesure dérogatoire officielle mise en place par le gouvernement pour les associations Loi 1901 nous a permis d'en réaliser temporairement.

Ce sont les travaux de la commission sur le Règlement Intérieur qui ont mis en lumière le besoin de retravailler de façon plus globale les Statuts afin de les adapter aux nouvelles pratiques de l'aéroclub.

Christian Chartier s'est porté volontaire pour être l'animateur de la commission pour la rédaction des nouveaux Statuts, également composée de Cyril Dautriche, Alain Jodart, Michel Canicave et Daniel Cofflard.

La nouvelle version des Statuts proposée aux votes a été communiquée à l'ensemble des membres de l'aéroclub avec la convocation à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Christian Chartier a présenté devant les membres présents à cette AGE les points qui ont été modifiés ou ajoutés en comparaison avec la version actuellement en vigueur.

Puis le président a ouvert le vote pour l'adoption des nouveaux Statuts.

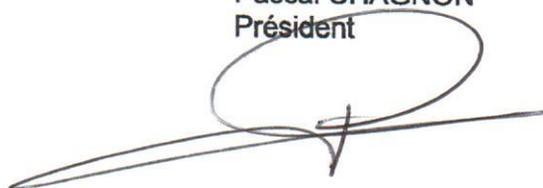
- Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 14h25.

Nicolas PINHAS
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a loop in the middle, and a horizontal line at the bottom.

Pascal CHAGNON
Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, rounded loop at the top and a long, horizontal stroke extending to the left.